

Convention de partenariat entre XX et YY

Entre les soussignés

XX, dont le siège social est situé au ..., ci-après dénommée « **l'Association** » et représentée par ..., agissant en qualité de Président, d'une part

Facultatif : Ci-après désignée ...

d'une part,

Et

XX, domicilié au XX, ci-après dénommé « **Y** » et représenté par ..., agissant en qualité ..., d'autre part,

Facultatif : Ci-après désignée ...

d'autre part,

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE QUE :

- **X** est une association ayant pour objectif de faire ...
- **Y** est un organisme de formation qui propose ...

X et **Y** sont entrés en discussion afin d'établir cet accord de partenariat financier et opérationnel s'inscrivant dans le cadre de l'appel à projets ...

Article 1 - Objet de la convention

Constatant ..., **X** et **Y** s'engagent à œuvrer ensemble dans le cadre du projet ...

X et **Y** ont décidé de conclure la présente convention qui a pour objet de définir les conditions générales de la répartition des responsabilités et des participations financières dans le cadre de la réponse à l'appel à projet ...

Article 1 bis - Résultats attendus

Article 1 ter - Répartition opérationnelle et financière

Ce partenariat implique :

- La mise en place de ... **[durée et nombre de personnes concernées]**

...

Au total, le dispositif concernerait donc ... **personnes**.

Avec la répartition opérationnelle suivante :

...

Et la répartition financière suivante :

...

Article 2 - Engagements des structures

L'Association s'engage à mettre à disposition du projet, en vue de sa réalisation :

...

L'Association s'engage également à répondre, au titre de ce projet, à l'appel à projets suivant, en vue d'un financement partagé :

L'Association s'engage à reverser ... % de la somme obtenue au titre de ce projet par

[délai].

Y s'engage à mettre à disposition :

Article 3 - Durée de la Convention

La présente convention prend effet à sa date de signature et est conclue pour ...

... mois avant son échéance, la convention pourra faire l'objet d'une nouvelle discussion.

Article 4 - Suivi de la convention

La présente convention constitue le cadre de référence dans lequel s'inscriront les actions menées en partenariat. Un comité de pilotage pourra être chargé du suivi de la présente convention et de son exécution.

Article 5 - Communication liée à la convention

Les Parties pourront librement mentionner l'existence et les orientations générales de la présente convention dans leur communication commerciale, administrative et académique. Cette liberté comprend notamment l'utilisation du nom et du logo de la Partie contractante en tant que « Partenaire ».

Article 6 - Assurance

Chaque partie déclare être assurée pour son activité. **X** et **Y** déclarent être assurés contre tous les risques professionnels et plus généralement contre tous les risques dont elles doivent répondre en leur qualité de partenaires en ce qui

concerne leurs activités exercées dans les locaux mis à disposition et en matière de responsabilité civile.

Article 7 - Résiliation

Compte tenu des enjeux pour les apprenants, et des subventions de la Ville de Paris, les parties ne peuvent mettre unilatéralement un terme à la présente convention sauf motif d'intérêt grave. Les parties s'engagent à respecter un délai de prévenance raisonnable si l'une ou l'autre des parties se trouvait dans l'impossibilité de poursuivre la présente convention. La présente convention pourra être révisée à tout moment, à la demande de l'une des parties. Toute révision de la présente Convention devra donner lieu à un avenant signé par chacune des parties.

La présente convention comporte ... pages.

Fait en deux exemplaires originaux à ..., le ...